

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2022

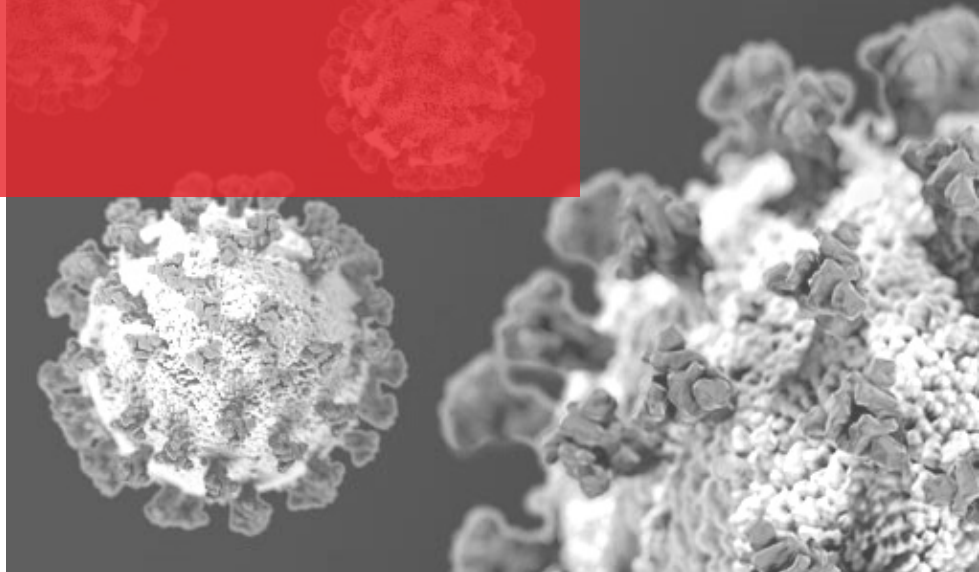


Table des matières

1 Introduction	3
2 Organisation	4
2.1 Organigramme	4
2.2 Conseil d'administration	4
2.3 Direction et organe de révision	5
3 Activités	6
3.1 Informatique et système d'information	6
3.1.1 Datawarehouse de l'OVS	6
3.1.2 Collecte de données d'enquêtes	6
3.1.3 Plateforme informatique pour la santé scolaire	6
3.1.4 Datawarehouse pour les services de secours	7
3.1.5 Indicateurs pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail	7
3.1.6 Indicateurs pour l'Office cantonal de l'égalité et de la famille	7
3.2 Enquêtes et études	7
3.2.1 Accès et renoncement aux soins médicaux en Valais	7
3.2.2 Etude Corona Immunitas Valais	8
3.2.3 Etude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais	8
3.2.4 Etude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais	8
3.2.5 Perception du système de santé par les seniors en Valais	9
3.2.6 Recensement de l'activité ambulatoire des médecins en Valais	9
3.2.7 Analyse de la prescription, de la consommation et des coûts des médicaments en Valais	10
3.3 Statistiques, planification sanitaire et indicateurs sanitaires	10
3.3.1 Evolution des relevés statistiques	10
3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier	10
3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée	11
3.3.4 Monitoring de la planification cantonale des secours	11
3.3.5 Indicateurs sanitaires	11
3.4 Registres médicaux	12
3.4.1 Registre valaisan des tumeurs	12
3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais	12
3.5 Pôle qualité des soins	13
3.6 Registre des événements de violences domestiques	13
3.7 Journée de l'OVS 2022 « Crise(s) et santé mentale »	13
3.8 Participation à des groupes de travail et autres activités	14
3.9 Publications	15
3.9.1 Rapports	15
3.9.2 Articles	15
3.9.3 Autres publications	16
4 Comptes annuels	17
4.1 Bilan et compte de résultat	17
4.2 Annexe aux comptes annuels	20
5 Rapport de l'organe de révision	21

1 INTRODUCTION

L'Observatoire valaisan de la santé a pour mission de collecter, d'analyser et de diffuser les données d'intérêt sanitaire. Pour accomplir cette mission, l'OVS dispose historiquement des informations transmises par les organisations de santé dans le cadre des relevés statistiques annuels fédéraux ou cantonaux dont l'OVS a la charge pour le Valais et des données sur l'état de santé de la population recueillies dans le cadre des grandes enquêtes nationales ou internationales (enquête suisse sur la santé, enquête HBSC sur la santé des jeunes, enquête IHP sur l'utilisation du système de santé, etc.) ou via des registres médicaux ou cohorte (registres des tumeurs, cohorte Qualité Diabète Valais).

Au fil des années, et afin d'explorer de nouveaux territoires du système de santé, l'OVS a pu développer, au niveau cantonal, le recueil d'informations directement auprès des professionnels de santé ou de la population qui bénéficie des prestations de santé.

L'année 2022 est révélatrice à cet égard avec la réalisation, en étroite coordination avec le Service de la santé publique et la Société médicale du Valais, du 1^e recensement sur l'activité ambulatoire des médecins auquel plus de 1'300 médecins du canton ont pris part (taux de participation de 98%). Celui-ci a permis de recueillir des informations utiles notamment pour les autorités sanitaires pour faire face aux défis posés par l'écart croissant entre les besoins et l'offre dans certaines disciplines médicales.

Un autre exemple de cette tendance est la réalisation de l'étude Corona Immunitas Valais à laquelle plus de 1'100 personnes représentatives de la population valaisanne de 20 ans et plus ont pris part. Cette étude, qui s'inscrivait dans un programme national, a permis de suivre le développement des anticorps contre le SARS-CoV2 dans la population. Des données complémentaires ont en outre été recueillies sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur la santé, la vie sociale et professionnelle des participants, elles feront l'objet d'une prochaine publication.

L'étude réalisée sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents peut également être mentionnée dans ce cadre : près de 1'000 parents ont adressé à l'OVS les carnets de vaccination de leurs enfants âgés de 2, 8 et 16 ans. Les informations ainsi collectées permettront à l'OFSP de suivre l'évolution de la couverture vaccinale de la population en regard des recommandations formulées au niveau national. L'OVS effectuera également des analyses au niveau cantonal.

Ce développement du périmètre d'action de l'OVS se poursuivra en 2023, notamment dans le cadre du suivi de l'étude sur l'exposition aux pesticides des enfants qui sera réalisée par Swiss TPH (voir point 3.2.3) ou de développement, sur mandat l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, du registre des événements de violences domestiques (voir point 3.6).

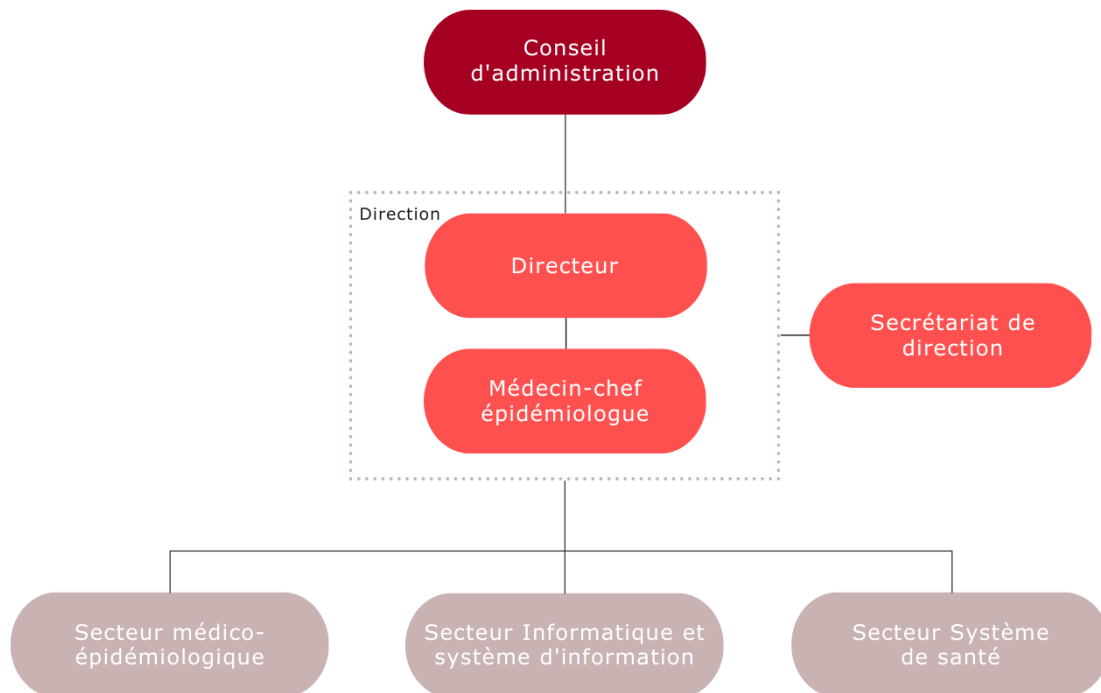
Vous découvrirez les autres activités de l'OVS en lisant ce rapport ; nous vous invitons également à consulter les actualités, publications et indicateurs publiés régulièrement par l'OVS sur son site internet www.ovs.ch.

Luc Fornerod
Directeur

2 ORGANISATION

2.1 Organigramme

En 2022, 25 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (moyenne de l'année : 16.48 EPT).



Les organes de l'Observatoire valaisan de la santé sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

2.2 Conseil d'administration

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2022 dans la composition suivante :

- Mme Françoise Balmer Fitoussi, présidente,
- M. le Dr Simon Charles Fluri, vice-président,
- M. Raphaël Bender,
- M. Olivier Chambovay,
- M. Dominique Germann,
- Mme Sophie Ley,
- M. Jean-Bernard Moix.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS de la santé du 1^{er} octobre 2014.

Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances au cours de l'année 2022. Ses principales décisions ont été les suivantes :

- approbation du rapport de gestion 2021 et des comptes 2021,
- nomination du Dr Charles Simon Fluri à la vice-présidence,
- approbation du budget 2023,
- approbation du projet de contrat annuel 2023 de prestations avec l'Etat du Valais-DSSC/SSP (sera finalisé au printemps 2023).

Lors de ses séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

Le conseil d'administration et la direction mènent des réflexions sur le développement de l'OVS. Des priorités sont définies en lien avec ces réflexions et un suivi de leur mise en œuvre est régulièrement présenté et discuté.

Le bureau du conseil d'administration, constitué de la présidente du conseil, d'un membre du conseil et du directeur, a pour mission d'assurer une bonne coordination entre le conseil d'administration et la direction. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2022.

2.3 Direction et organe de révision

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, et M. le Prof Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1^{er} octobre 2014.

Les cadres de l'OVS sont Mme la Dre Isabelle Konzelmann (responsable du secteur médico-épidémiologique), M. Alexandre Poggio (responsable du secteur Informatique et système d'information) et M. Frédéric Favre (responsable du secteur Système de santé).

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.

3 ACTIVITÉS

3.1 Informatique et système d'information

3.1.1 Datawarehouse de l'OVS

Pour toutes leurs activités d'analyse de données statistiques, les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS s'appuient sur des banques de données structurées, regroupées au sein d'un « entrepôt » de données, appelé Datawarehouse (DWH). Celui-ci est alimenté par les données transmises par les organisations de santé valaisannes, dans le cadre des relevés statistiques, et par celles provenant de l'Office fédéral de la statistique ou d'études réalisées auprès de la population.

Le DWH de l'OVS est géré par des informaticiens spécialistes qui intègrent continuellement les nouvelles données disponibles à l'aide d'outils informatiques spécifiques et dans le cadre de processus complexes. Débuté en 2018 le projet « Qualité Datawarehouse » visant à assurer une plus grande traçabilité du traitement des données s'est poursuivi en 2022. Il a pour but de renforcer la maîtrise de la qualité des données reçues et utilisées par l'OVS. Cette démarche a fait l'objet d'une évaluation externe qui a confirmé sa pertinence. De plus, des recommandations émises par ces évaluateurs ont été mises en œuvre au cours de l'année 2022 notamment par le biais d'une formation spécialisée de collaboratrices et collaborateurs de l'OVS et par la mise en production d'un outil spécifique de gestion et de suivi des demandes et de la documentation technique.

En 2022, les données du DWH ont été migrées vers un nouvel environnement (nouveau serveur et mise à jour du logiciel de bases de données) afin de permettre l'usage des outils les plus actuels.

3.1.2 Collecte de données d'enquêtes

L'OVS a mis en place des outils facilitant la collecte de données auprès des professionnels de santé et de la population que ce soit sous forme d'enquête en ligne ou d'enquête sous format papier avec reprise semi-automatisée des données. Ces outils ont permis de conduire les enquêtes suivantes au cours de l'année 2022 :

- recensement des médecins en pratique ambulatoire
- étude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents
- étude cohorte Qualité Diabète Valais

3.1.3 Plateforme informatique pour la santé scolaire

Sur mandat de Promotion Santé Valais, l'OVS a participé, au cours de l'année 2022, aux travaux liés à la migration vers la nouvelle plateforme informatique qui sera utilisée par la Santé scolaire.

3.1.4 Datawarehouse pour les services de secours

Sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS a assuré la maintenance et l'évolution du Datawarehouse (DWH) des services de secours. Sont collectées au sein de ce DWH les données anonymisées issues des interventions de secours pré-hospitalières. Outre son utilité pour la gestion opérationnelle, cette base de données a permis la production des statistiques annuelles relatives à l'activité des services de secours utilisées notamment pour l'élaboration, par l'OCVS, d'un rapport de monitoring de la planification cantonale dans ce domaine.

3.1.5 Indicateurs pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail

Sur mandat du Service de protection des travailleurs et des relations du travail, l'OVS a poursuivi le travail débuté en 2021 de développement d'outils de saisie et d'analyse (indicateurs, tableaux de bord) de certaines données de ce service relatives à la santé au travail. Cette activité avait été initiée suite au rapport « Travail et santé en Valais » que l'OVS avait établi en collaboration avec le SPT et qui avait été publié en 2020.

3.1.6 Indicateurs pour l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

Sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), l'OVS a effectué un travail conséquent pour la mise à disposition de l'OCEF d'indicateurs basés sur les données 2021 du registre cantonal des événements de violences domestiques, ceux-ci ont également servi pour l'élaboration d'un rapport (voir détails au point 3.6 ci-après). Cette activité se poursuivra en 2023.

3.2 Enquêtes et études

3.2.1 Accès et renoncement aux soins médicaux en Valais

Assurer l'accès aux soins à toutes les catégories de la population est un élément important pour tout système de santé qui se veut équitable. En août 2022, l'OVS a publié le rapport « Accès et renoncement aux soins médicaux en Valais ». Ce rapport, basé sur les résultats de l'enquête International Health Policy Survey (IHPS) 2020 fait le point sur l'accès et le renoncement aux soins médicaux en Valais et en Suisse. Il établit également des comparaisons avec les 10 autres pays participant à l'enquête. Les thèmes développés sont ceux de l'accès aux soins médicaux, de l'utilisation des outils en ligne ainsi que du renoncement aux soins médicaux et dentaires, notamment pour des raisons financières. Si l'accès aux soins médicaux est jugé globalement bon en Valais comme en Suisse, le rapport souligne en revanche un renoncement aux soins plutôt élevé en comparaison internationale.

Des informations contenues dans le rapport de l'OVS ont été citées dans le cadre de la mise en consultation en novembre 2022, par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, d'un plan de mesures visant à renforcer le soutien aux personnes à risque de renoncer à des soins dentaires pour des raisons financières.

3.2.2 Etude Corona Immunitas Valais

En septembre 2021, sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et en collaboration avec Promotion Santé Valais et l'Institut Central des Hôpitaux, l'OVS a lancé l'étude Corona Immunitas Valais/Wallis qui a pour but d'estimer la proportion de personnes dans le canton du Valais ayant développé des anticorps contre le virus SARS-CoV2 suite à une infection ou à une vaccination et d'évaluer les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la population. Cette étude fait partie du programme national de recherche Corona Immunitas mené par la Swiss School of Public Health (SSPH+) et soutenu par l'OFSP (www.corona-immunitas.ch). Plus de 1'100 personnes ont participé. Deux analyses sérologiques ont été effectuées durant l'année 2022, elles ont fait l'objet de deux rapports publiés en mars et en septembre et de communications de l'Etat du Valais.

En parallèle une partie des participants à l'étude a également régulièrement répondu à des questionnaires durant une année concernant l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur leur santé ainsi que sur leur vie sociale et professionnelle. Les résultats feront l'objet d'une publication de l'OVS en 2023.

3.2.3 Etude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais

En Valais comme en Suisse, l'exposition aux pesticides et ses effets sur la population constituent un sujet de préoccupation dans la population. Sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), l'OVS a été sollicité pour identifier des experts à même d'évaluer l'exposition aux pesticides à proximité de zones viticoles et arboricoles.

En tant qu'expert en épidémiologie environnementale, santé respiratoire et maladies non-transmissibles, l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH, institut associé à l'Université de Bâle) a été mandaté en novembre 2022, par le Conseil d'Etat via le DSSC, pour conduire l'étude « Exposition par voie aérienne aux pesticides et santé respiratoire des écoliers en Valais, Suisse ». Cette étude a pour but de mesurer l'exposition aux pesticides (ainsi qu'aux pollens et polluants atmosphériques) et d'explorer l'association à court terme entre cette exposition et la santé respiratoire chez les enfants fréquentant des écoles situées à proximité de vignobles ou d'exploitations arboricoles. Elle se déroulera durant les années 2023 et 2024, un rapport d'étude sera ensuite établi par Swiss TPH avec des recommandations.

Pour toute la durée de l'étude, l'OVS présidera un groupe de contact réunissant les milieux concernés (services de l'administration cantonale, représentants des milieux viticoles et arboricoles, du corps médical et de la fédération valaisanne des communes). Durant l'année 2022, l'OVS a assuré les travaux préparatoires liés à l'étude en collaboration avec l'office du médecin cantonal et Swiss TPH. La première séance du groupe de contact a eu lieu en janvier 2023.

3.2.4 Etude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais

Depuis 1999, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich (EBPI), en collaboration avec les

cantons, recense chaque trois ans les taux cantonaux de couverture vaccinale pour les vaccinations recommandées de base et complémentaires pour les enfants. Pour 2022, sur mandat du DSSC, l'OVS a réalisé cette enquête en Valais et mesuré la couverture vaccinale des enfants et adolescents âgés de 2 ans, 8 ans et 16 ans sélectionnés par échantillonnage.

La collecte des données a eu lieu de mai à septembre 2022. Au total, 2'100 personnes ont été invitées à participer à l'étude et 44% d'entre elles ont renvoyé les données vaccinales de leur enfant. Les données anonymisées servant au calcul de la couverture vaccinale au niveau fédéral ont été envoyées à l'EBPI en décembre 2022. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un rapport qui sera publié en 2023.

3.2.5 Perception du système de santé par les seniors en Valais

L'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein de la population s'observe en Valais comme en Suisse. En 2021, on comptait en Valais 71'765 personnes âgées de 65 ans et plus, dénommées « seniors », ce qui correspond à 20% de la population. Afin d'adapter le système de santé aux besoins de la population, il est important de savoir comment les seniors perçoivent le fonctionnement et la qualité du système.

En 2022, l'OVS a établi un rapport « Perception du système de santé par les seniors en Valais », dont la publication est prévue pour 2023. Celui-ci présente l'expérience des seniors au sein du système de santé en Valais, en Suisse et en comparaison internationale. Les données analysées sont issues de l'enquête International Health Policy Survey (IHPS) 2021 menée par le Commonwealth Fund dans onze pays (Australie, Canada, Suisse, Allemagne, Suède, France, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis). En Valais, 303 personnes âgées de 65 ans et plus y ont participé. Ce rapport permettra de sensibiliser les autorités politiques et sanitaires du canton aux attentes des seniors.

3.2.6 Recensement de l'activité ambulatoire des médecins en Valais

En 2014 puis en 2018, à la demande du DSSC, et en collaboration avec la Société médicale du Valais (SMVs), l'OVS, avec le soutien du SSP, a réalisé des enquêtes auprès de tous les médecins possédant une autorisation de pratique afin de recenser et analyser leur activité.

En fin d'année 2022, une enquête similaire a été menée par l'OVS et le Service de la santé publique, en collaboration avec la Société médicale du Valais. Contrairement aux éditions précédentes, celle-ci avait un caractère obligatoire et s'est focalisée sur l'activité ambulatoire des médecins. Le but de ce recensement est d'analyser les taux de couverture dans les différentes régions du Valais dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales fédérales relatives à la régulation de l'installation de nouveaux médecins dans le secteur ambulatoire (art. 55a LAMal). Un effort particulier a été entrepris afin d'atteindre un taux de participation le plus élevé possible : 1'351 médecins ont participé soit un taux de 98%. Les données sont en cours d'analyse.

3.2.7 Analyse de la prescription, de la consommation et des coûts des médicaments en Valais

Sur demande du Service de la santé publique, l'OVS a débuté, avec l'appui d'experts d'Unisanté, des travaux exploratoires visant à analyser la prescription, la consommation et le coût des médicaments en Valais, ainsi qu'à établir des comparaisons avec d'autres régions en Suisse. Ces analyses sont basées sur les données disponibles auprès des assureurs maladie. Elle se poursuivront en 2023.

3.3 Statistiques, planification sanitaire et indicateurs sanitaires

3.3.1 Evolution des relevés statistiques

En vertu de la loi cantonale sur la santé, l'OVS est en charge de mener les activités liées aux relevés statistiques cantonaux (3 relevés) et fédéraux (4 relevés) auxquels sont soumises les institutions de santé du canton (hôpitaux, établissements médico-sociaux, centres médico-sociaux, organisations d'aide et de soins à domicile, infirmières et infirmiers indépendants et Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS)). Ces activités comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, la collecte des données, le contrôle et la plausibilisation des données reçues, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au Service de la santé publique (SSP). Les données ainsi collectées sont analysées et exploitées pour répondre aux besoins en information sanitaire du canton. Elles sont aussi utilisées pour l'élaboration d'indicateurs sanitaires publiés sur le site internet de l'OVS.

3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS avait effectué des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en considérant l'évolution démographique, épidémiologique et les progrès techniques et médicaux. L'OVS assure depuis 2016 un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière, dans le but d'un contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre de cette planification. Cette tâche permet également de s'assurer du maintien global de l'adéquation entre l'activité constatée des hôpitaux et les besoins de la population.

Durant l'année 2022, le SSP et l'OVS ont conjointement décidé que le rapport de monitoring hospitalier, jusqu'alors rédigé par le SSP, serait désormais élaboré et publié par l'OVS. Dans ce cadre il a été convenu que deux études détaillées qui étaient établies séparément (taux d'hospitalisation de la population valaisanne et suivi régulier des effets de l'introduction, en 2018, d'une liste cantonale de prestations devant être délivrées en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire) seraient intégrées dans le rapport de monitoring ; celui-ci sera publié en 2023.

3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée

Chaque année, l'OVS produit pour le SSP les données issues des relevés statistiques qui permettent de suivre la réalisation des objectifs fixés par la planification sanitaire en matière de soins de longue durée. Ces données sont rassemblées et commentées dans deux rapports publiés par le SSP sur son site internet : « Soins de longue durée en Valais » et « Monitoring de la planification des soins de longue durée ».

Les travaux liés à la mise en œuvre d'une nouvelle planification des soins de longue durée pour la période 2023 à 2025 ont été terminés en 2022. Un rapport provisoire présentant cette nouvelle planification a été mis en consultation en janvier 2023 par le SSP.

Ce rapport de planification utilise, entre autres sources d'information, les résultats de deux enquêtes menées par le SSP et l'OVS entre 2019 et 2020 auprès des professionnels de santé et auprès des seniors dont les résultats ont fait l'objet de publications en parallèle par l'OVS en janvier 2023 :

- le rapport « Evaluation des soins de longue durée – Enquête auprès des professionnels de santé » présente les résultats de l'enquête en ligne effectuée entre novembre 2019 et mars 2020 auprès des professionnels travaillant dans le secteur des soins de longue durée sur leur appréciation de la situation sur le terrain en matière de prise en charge des personnes âgées. Les thèmes abordés sont les soins et aide à domicile, les structures de soins de jour, de nuit et de soins spécialisés dans les démences, les longs et courts séjours en EMS, les appartements protégés, les prises en charge spécifiques, les sorties d'hôpital, les transports, le SECOSS et le parcours institutionnel des personnes âgées à travers les différents lieux de soins.
- le rapport « Evaluation des soins de longue durée - Enquête auprès de la population valaisanne de 60 ans et plus » présente les résultats de l'enquête réalisée de janvier à avril 2020 auprès d'un échantillon de 7000 personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées en Valais dans le but de connaître leur connaissance et leur utilisation des structures médico-sociales ainsi que leurs besoins éventuels et leurs attentes dans ce domaine.

3.3.4 Monitoring de la planification cantonale des secours

Depuis 2019 les données recueillies dans le cadre de la statistique cantonale des secours sont analysées et traitées par l'OVS et de nombreux tableaux sont produits puis livrés à l'OCVS. Ces données servent à la planification cantonale des secours. Grâce à elles, l'OCVS élabore un rapport annuel de monitoring en étroite collaboration avec l'OVS.

3.3.5 Indicateurs sanitaires

Via son site internet, l'OVS met à disposition de nombreux indicateurs relatifs à l'état de santé de la population (espérance de vie et mortalité, problèmes de santé, santé mentale, dépendances, morts violentes, excès de poids, vaccination et dépistage) et au fonctionnement du système de santé (infrastructures, ressources humaines, nature, volume et qualité des prestations stationnaires et ambulatoires, financement). De nombreux graphiques et des données détaillées téléchargeables sont présentées.

A ce jour, 71 pages d'indicateurs disponibles en français et en allemand sont consultables sur le site internet de l'OVS.

3.4 Registres médicaux

3.4.1 Registre valaisan des tumeurs

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux tumeurs cancéreuses dans la population valaisanne. D'une part, il publie sur le site internet de l'OVS des indicateurs sur le cancer en Valais et en Suisse. D'autre part, comme les autres registres existant en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER). Cet institut gère la base de données relative aux cancers en Suisse, contrôle la qualité de ces données, établit les statistiques nationales du cancer et conduit des recherches en épidémiologie du cancer. En 2022, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2020 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ, et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central.

Le RVsT poursuit sa participation à des études nationales et internationales, et les données livrées dans ce cadre font l'objet de publications scientifiques. Par ailleurs, le RVsT a publié la 2ème « Newsletter du registre valaisan des tumeurs » sur le thème du cancer de la prostate. Un rapport « Le cancer en Valais 2023 » est en cours de rédaction et sera publié 2023.

L'année 2022 a été marquée par la modification de l'Ordonnance d'application de la LEMO au 01.01.2022 permettant l'enregistrement des cas de cancer après le délai de réflexion de 3 mois du patient, même si la date d'information du patient n'a pas été envoyée par le médecin. La transmission de la date d'information par les médecins reste toutefois obligatoire et de nombreux rappels aux médecins sont encore nécessaires, occasionnant toujours une surcharge de travail.

La LEMO prévoyait également la mise à disposition, par la Confédération, d'un logiciel national d'enregistrement du cancer. A ce jour, la solution proposée ne convient pas et le développement de ce logiciel a été stoppé à la fin de l'année 2022, suite à la décision du dernier registre pilote d'arrêter de travailler sur ce logiciel. Une décision doit être prise en 2023 pour un éventuel nouveau logiciel d'enregistrement du cancer, commun à tous les registres suisses.

3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais

En 2019, l'OVS a mis sur pied une cohorte « Qualité Diabète Valais ». Celle-ci vise, par le recrutement de patients diabétiques volontaires, à collecter des informations sur la qualité de la prise en charge et la qualité de vie de patient avec diabète dans la population valaisanne. Cette cohorte est menée dans le cadre du projet « Action Diabète » lancé par les Associations valaisannes du diabète (AVsD et DGO) en collaboration avec le canton du Valais et soutenu par Promotion Santé Suisse. Le recrutement, qui avait débuté en fin d'année 2019, s'est poursuivi tout au long de l'année 2022.

L'OVS a pris contact avec de nombreux professionnels prenant en charge des personnes souffrant de diabète pour favoriser ce recrutement. 110 nouveaux patients ont pu être intégrés dans la cohorte durant l'année 2022, ce qui porte à 394 le nombre total de patients au 31.12.2022. Par ailleurs, deux Newsletters ont été envoyées aux participants et partenaires

impliqués dans le projet et un deuxième rapport a été publié fin 2022. Cette cohorte va se poursuivre dans les années à venir.

3.5 Pôle qualité des soins

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré, au cours de l'année 2022, le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ).

Sur mandat du SSP, le Pôle a récolté les données de l'ANQ auprès des établissements du Valais. Il a analysé les résultats de ces indicateurs et a émis, à l'intention du DSSC, des propositions de recommandations à adresser aux établissements. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes.

Mise sur pied à l'initiative du SSP et de l'OVS, la « Plateforme qualité » s'est réunie à plusieurs reprises en 2022. Ces séances ont permis de discuter des résultats des indicateurs OFSP et ANQ et des mesures prises par les établissements et de favoriser le développement d'une culture qualité commune.

L'enseignement de l'OVS dans le cadre de la formation post-grade des infirmières à la HES-SO Valais-Wallis (CAS en « Qualité des soins et conseils ») a été donné lors de deux demi-journées en avril et en mai, en présentiel. Ce cours a porté sur la mise en place et l'interprétation d'indicateurs sanitaires et a été évalué positivement par les participants.

Conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS), ainsi que de la Plateforme PROMs Valais. Un rapport consacré à aux résultats de la deuxième enquête sur le système de gestion des incidents des hôpitaux et cliniques du Valais (CIRS-II) a été publié en septembre. La CSPQS s'est réunie lors de 3 séances ordinaires en 2022. La plateforme PROMs VS, placée sous l'égide de la CSPQS, s'est réunie à 3 reprises durant l'année.

Sur mandat de la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud, le Pôle qualité des soins de l'OVS a en outre effectué l'analyse des indicateurs qualité des soins de l'OFSP des hôpitaux et cliniques du canton de Vaud. Un rapport a été adressé à la DGS au mois de juillet.

3.6 Registre des évènements de violences domestiques

En 2022, sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), l'OVS a assuré des prestations en lien avec le développement du registre des évènements de violences domestiques dans le canton du Valais.

Les activités de l'OVS liées à ce mandat ont été les suivantes : organiser la collecte et le traitement des données 2021 du registre, produire de nombreux tableaux et graphiques, rédiger un rapport de synthèse à l'intention de l'OCEF et formuler des propositions de développement du registre. Cette collaboration avec l'OCEF se poursuivra en 2023.

3.7 Journée de l'OVS 2022 « Crise(s) et santé mentale »

L'OVS a organisé, le jeudi 17 novembre, sa 7^{ème} journée d'information en lien avec ses activités, dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation (CRR). Le thème retenu était « Crise(s)

et santé mentale ». Une centaine de personnes, impliquées dans la santé en Valais et hors du canton (professionnels de santé, personnes actives dans la gestion et la politique sanitaire, étudiants) ont participé à cette journée. Les présentations ont traité des crises à l'ère numérique (Dr Serge Tisseron), de l'impact de la pandémie sur la santé mentale (Prof Arnaud Chiolero) et de la santé mentale chez les jeunes (Prof Chantal Martin Soelch), elles sont disponibles sur le site internet de l'OVS (www.ovs.ch rubrique « Journée de l'OVS »). Une table ronde regroupant des représentants de l'Hôpital du Valais, de l'Association valaisanne d'entraide psychiatrique et de Promotion Santé Valais a conclu cette journée. Une nouvelle journée de l'OVS sera organisée le 30 novembre 2023.

3.8 Participation à des groupes de travail et autres activités

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent :

- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,
- le groupe de référence de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer.

L'OVS a également apporté un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal. Des collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont assuré des activités d'enseignement pour la HES-SO Valais Wallis relatives à l'épidémiologie du cancer et à l'interprétation des indicateurs de qualité des soins et ont également été actifs comme experts externes dans le cadre d'examens de Bachelor en soins infirmiers pour le HES Santé La Source.

3.9 Publications

3.9.1 Rapports

Anker D, Chiolero A, Fornerod L, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Etude Corona Immunitas Valais/Wallis : Prévalence d'anticorps contre le coronavirus SARS-CoV2 dans la population en Valais.** Sion, mars 2022.

Raboud L, Chiolero A, Konzelmann I, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **La News du registre valaisan des tumeurs. Le cancer de la prostate.** Sion, mars 2022.

Sansonens J, El May E, Favre F, Fornerod L, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Accès et renoncement aux soins médicaux en Valais.** Sion, août 2022.

Anker D, Tancredi S, Chiolero A, Fornerod L, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Etude Corona Immunitas Valais/Wallis : Prévalence d'anticorps contre le coronavirus SARS-CoV2 dans la population en Valais en juin 2022.** Sion, septembre 2022

Raboud L, Burato Gutierrez V, Konzelmann I, Chiolero A. **Qualité Diabète Valais 2022.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, novembre 2022.

Bornet E, Favre F, Poggio A, Chiolero A, Fornerod L. Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Evaluation des soins de longue durée : résultats de l'enquête auprès de la population valaisanne de 60 ans et plus.** Sion, janvier 2023

Burato Gutierrez V, Bornet E, Favre F, Poggio A, Chiolero A, Fornerod L, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Evaluation des soins de longue durée : résultats de l'enquête auprès des professionnels de santé.** Sion, janvier 2023.

3.9.2 Articles

Bulliard JL, Bovio N, Arveux P, Bergeron Y, Chiolero A, Fournier E, Germann S, Konzelmann I, Maspoli M, Rapiti E, Guseva Canu I. **Occupational factors and socioeconomic differences in Breast cancer risk and stage at diagnosis in Swiss working women.** Cancers 2022, 14, 3713

Montagna G, Schaffar R, Bordoni A, Spitale A, Terribile D A, Rossi L, Bergeron Y, van der Linden B W A, Konzelmann I, Rohrmann S, Staehelin K, Maspoli-Conconi M, Bulliard JL, Meani F, Pagani O, Rapiti E. **Management and outcome of Young women (≤ 40 years) with breast cancer in Switzerland.** Cancers 2022, 14, 1328

Plys E, Bovio N, Arveux P, Bergeron Y, Bulliard JL, Elia N, Fournier E, Konzelmann I, Maspoli M, Rapiti Aylward E, Guseva Canu I. **Research on occupational diseases in the absence of occupational data: a mixed-method study among cancer registries of western Switzerland.** Swiss Medical Weekly 2022; 152:w30127

Bovio N, Grzebyk M, Arveux P, Bulliard JL, Chiolero A, Fournier E, Germann S, Konzelmann I, Maspoli M, Rapiti E, Guseva Canu I. **Work-Related Factors and Lung Cancer Survival: A Population-Based Study in Switzerland (1990-2014).** Int J Environ Res Public Health. 2022 Oct 25;19(21):13856. doi: 10.3390/ijerph192113856.PMID: 36360735

Ssenyonga N, et al; CONCORD Working Group (including Konzelmann I). **Worldwide trends in population-based survival for children, adolescents, and young adults diagnosed with leukaemia, by subtype, during 2000-14 (CONCORD-3): analysis of individual data from 258 cancer registries in 61 countries.** Lancet Child Adolesc Health. 2022; 6(6):409-431. doi: 10.1016/S2352-4642(22)00095-5. Epub 2022 Apr 22.

Bochud M, Chiolero A, Flahault A, Levy M. **Penser globalement, agir localement.** Rev Med Suisse 2022; 18(790):1383.

Tancredi S, Cullati S, Chiolero A. **Biais de surveillance: quand les apparences sont trompeuses.** Rev Med Suisse 2022; 18(790):1412-1415.

3.9.3 Autres publications

Qualité Diabète Valais. **Newsletter 4.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, avril 2022

Qualité Diabète Valais. **Newsletter 5.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, octobre 2022

4 COMPTES ANNUELS

4.1 Bilan et compte de résultat

BILAN

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT			CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Trésorerie	483 699	545 357	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	73 365	83 559
Créances résultant de livraison et de prestations de service	117 225	168 003	Autres dettes à court terme	53 081	26 467
Actifs de régularisation	5 810	12 072	C/C Etat du Valais	239 428	371 916
			Passifs de régularisation	196 106	227 455
Total actif circulant	606 734	725 431	Total capitaux étrangers	561 980	709 397
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	1	24 614	Réserves facultatives issues du bénéfice	40 649	38 112
			Bénéfice de l'exercice	4 106	2 537
Total actif immobilisé	2	24 615	Total capitaux propres	44 755	40 650
TOTAL ACTIF	606 736	750 047	TOTAL PASSIF	606 736	750 047

COMPTE DE RESULTAT

	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Vente de biens et de services	223 037	212 898	178 884
Subvention Etat du Valais	2 191 822	2 084 749	2 347 370
Autres produits	1 184	413	0
TVA forfaitaire	-5 664	-9 304	-1 144
Total des produits	2 410 379	2 288 756	2 525 110
Charges			
Charges de personnel	1 935 833	1 848 381	1 971 928
Location de personnel	28 050	8 670	31 000
Frais informatiques	178 879	161 201	186 107
Mandats de tiers	102 537	122 466	163 819
Frais d'administration	58 435	55 749	70 839
Loyer	52 155	51 831	52 224
Autres charges d'exploitation	50 176	44 547	49 093
Charges financières nettes	209	241	100
Total des charges	2 406 273	2 293 085	2 525 110
Produits exceptionnels	0	6 867	0
Résultat d'exploitation (+= bénéfice)	4 106	2 537	0

CHARGES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PRODUITS PAR FINANCEUR, 2022

Charges par secteur d'activité (* = activités pour Etat du Valais - DSSC/SSP)	CHF	Produits par financeur	CHF
Statistiques sanitaire*	427 845	Etat du Valais - subvention DSSC/SSP	2 191 822
Registres médicaux*	831 140	Action Diabète Valais	78 549
Indicateurs sanitaires et pôle qualité des soins *	235 802	Organisation cantonale valaisanne des secours	88 288
Planification sanitaire et monitoring*	160 861	Office cantonal de l'égalité et de la famille	37 300
Etudes épidémiologiques spécifiques*	445 379	Promotion Santé Valais	4 143
Soutien scientifique aux autorités*	13 122	Autres	14 357
Secrétariat de la CSPQS*	74 514		
Soutien COVID-19*	83 228		
Prestations pour OCVS, PSV, OCEF, SPT et DGS-VD	138 463	Excédent de recettes	-4 106
Total CHF	2 410 354	Total CHF	2 410 354

4.2 Annexe aux comptes annuels

	2022	2021
Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).		
L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1 ^e octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS.		
Produits d'exploitation		
Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charges.		
Explication sur des postes du bilan		
Capitaux propres :		
Solde au 1.1	CHF 40 650	CHF 38 113
Affectation du résultat	CHF 4 106	CHF 2 537
Solde au 31.12	CHF 44 756	CHF 40 650
Nombre de collaborateurs		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250	16,5	15,8
Engagement prévoyance		
Solde cotisations de l'année	CHF 8 788	CHF 25 338
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois qui suivent la date du bilan		
Bail à loyer	CHF 0	CHF 8 450
Leasing copieur	CHF 0	CHF 330
Produits exceptionnels		
Participation aux excédents 2018-2020	CHF 0	CHF 6 867
Autres informations prescrites par la loi		
	Néant	Néant

5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil d'administration de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), à Sion

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Observatoire valaisan de la santé, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires), à la LS (Loi sur la santé) et à l'Ordonnance sur l'OVS.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Réviser responsable

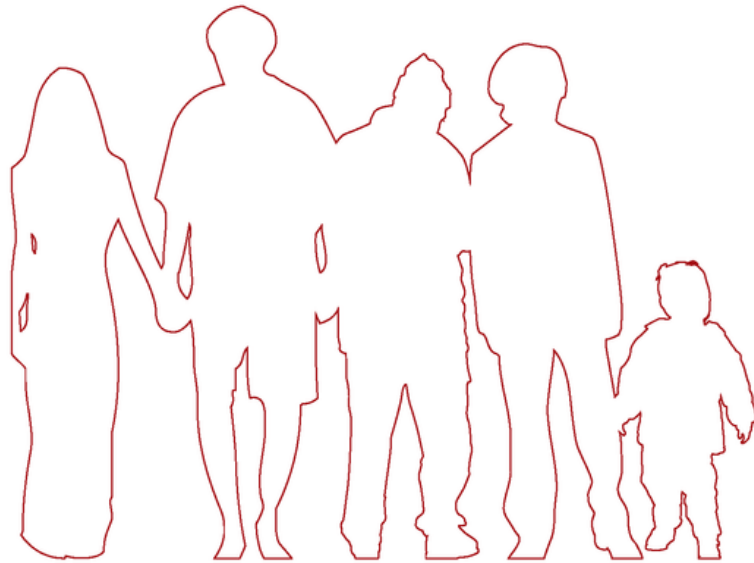


Christophe Pitteloud
Expert-réviser agréé

Martigny, le 27 mars 2023
Exemplaire numérique

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



Avenue Grand-Champsec 64
1950 Sion

www.ovs.ch